ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Affaire suivie par :
Secrétariat de Direction
Tél. : 04 80 42 65 93
Mél : ce.dsden74-secretariat@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7 rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

Annecy, le mardi 3 novembre 2026

Monsieur le Directeur académique de la Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les Maires

Mesdames et messieurs les Présidentes et Présidents d'intercommunalités

Objet : Report de la rentrée scolaire 2027 en Haute-Savoie

Mesdames et Messieurs les Maires de Haute-Savoie
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents d'intercommunalités,

La Haute-Savoie accueillera, du 24 août au 5 septembre 2027, les Championnats du monde de cyclisme. Cette manifestation, d'envergure exceptionnelle pour notre département, réunira notamment 21 000 professionnels de 150 nationalités et devrait attirer près de deux millions de spectateurs. L'organisation des nombreuses épreuves entraînera des restrictions importantes de circulation sur plusieurs secteurs du territoire.

Dans ce contexte, la rentrée scolaire 2027 en Haute-Savoie sera reportée du jeudi 2 au lundi 6 septembre 2027, afin de garantir les meilleures conditions d'accueil pour les élèves, leurs familles et l'ensemble de la communauté éducative. Cette décision, prise conformément aux dispositions de l'article D. 521-2 du code de l'éducation, a été soumise au Conseil départemental de l'Éducation nationale, qui s'est prononcé en sa faveur à l'unanimité des votants le 24 août 2026.

Cette adaptation du calendrier scolaire ne fera l'objet d'aucun rattrapage, ni pour les élèves ni pour les enseignants. Elle concerne l'ensemble des élèves des écoles et des établissements scolaires publics et privés, qu'ils résident ou non dans le département.

Aucun transport scolaire ne sera assuré les jeudi 2 et vendredi 3 septembre 2027. Les transports scolaires démarreront le lundi 6 septembre, selon les modalités et les circuits habituels.

L'annonce anticipée de cette décision vise à permettre aux familles, aux collectivités, aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs et aux services de l'État de s'organiser dans les meilleures conditions. Je mesure pleinement les adaptations que ce calendrier exceptionnel pourra nécessiter, notamment en matière d'impact sur l'accueil des enfants, de réorganisation des services périscolaires et d'information des familles.

Au-delà des contraintes liées à son organisation, cet événement constitue également une opportunité éducative pour les jeunes du département. En lien avec les collectivités et les partenaires sportifs volontaires, l'Éducation nationale accompagnera le développement de projets autour de la pratique du vélo, de l'activité physique, de la santé et des mobilités actives. Des initiatives permettront également aux jeunes de découvrir le cyclisme de haut niveau et, lorsque les conditions le permettront, d'assister à certaines épreuves.

Les services de la DSDEN de la Haute-Savoie resteront en lien avec les collectivités afin de partager les informations utiles à la préparation de cette rentrée exceptionnelle.

Je vous remercie par avance de votre compréhension et je souhaite que ces Championnats du monde constituent, grâce à l'engagement de l'ensemble des partenaires, une occasion de valoriser durablement la pratique du sport en général, du vélo et des mobilités actives auprès des jeunes Haut-Savoyards en particulier.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents d'intercommunalités, l'expression de ma haute considération.

Hervé BARILLER